



Tarifs : 2021-2022 Centre de Lipsheim

Tarif 1 > 1 201

	Formule annualisée	A l'unité
Périscolaire midi	147,30	11,90
Périscolaire soir	118,90	9,60
Périscolaire journée	226,30	18,20
Mercredi journée	66,50	21,10
Mercredi matin avec repas	47,10	15,00
Périscolaire + mercredi	276,50	
Semaine (périsco + merc matin avec repas)	258,20	
Vacances (1 journée)		21,10
Vacances (4 journées)		80,30
Vacances (5 journées)		95,00
Périscolaire + Petites Vacances	249,70	
Périscolaire + Mercredis + Petites Vacances	298,90	

801 < Tarif 2 < 1 200

	Formule annualisée	A l'unité
	139,90	11,30
	112,90	9,10
	214,90	17,30
	63,20	20,10
	44,80	14,20
	262,70	
	245,30	
		20,10
		76,20
		90,30
	237,20	
	284,00	

501 < Tarif 3 < 800

	Formule annualisée	A l'unité
Périscolaire midi	132,60	10,70
Périscolaire soir	107,00	8,60
Périscolaire journée	203,60	16,40
Mercredi journée	59,90	19,00
Mercredi matin avec repas	42,40	13,50
Périscolaire + mercredi	248,90	
Semaine (périsco + merc matin avec repas)	232,40	
Vacances (1 journée)		19,00
Vacances (4 journées)		72,20
Vacances (5 journées)		85,50
Vacances (5 journées)	224,70	
Périscolaire + Petites Vacances	269,00	

Tarif 4 < 500

	Formule annualisée	A l'unité
	119,30	9,60
	96,30	7,80
	183,30	14,80
	53,90	17,10
	38,20	12,10
	224,00	
	209,20	
		17,10
		65,00
		77,00
	202,20	
	242,10	

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement.

Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime.

Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre (base d'une année scolaire).

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus.

En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit. Baisse de 10% pour le 3ème enfant inscrit.

Augmentation de 20% pour les non résidents de la Commune de Lipsheim.

Tout dépassement des horaires d'arrivée et de sortie seront facturés 4 € par tranche de 30 minutes.

En cas de sortie ou projet spécifique, supplément de 5,3 € l'unité.

Le forfait Vacances (4 journées) est uniquement possible lors de semaines incomplètes (ex: jour férié).

Périscolaire midi : 11h45-13h45
 Périscolaire soir : 16h15 -18h30
 Mercredi : 08h00 - 18h30 ou 08h00 - 13h30 avec repas
 Vacances : 08h00 - 18h30